

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE



Tarification année scolaire 2026-2027 :

SCOLARITÉ	2 ^{ndes} professionnelles et 4 ^{ème} et 3 ^{ème} agr.	2 ^{ndes} générales	1 ^{ère} et Terminales
Scolarité (dont cotisations, assurances et location de tablette)	930 €	930 €	880 €
Frais fixes (photocopies, transports, ...)	250 €	150 €	150 €
Total**	1180 €	1080 €	1030 €

INTERNAT	2 ^{ndes} professionnelles et 4 ^{ème} et 3 ^{ème} agr.	2 ^{ndes} générales	1 ^{ère} et Terminales
5 nuits * : du dimanche soir au jeudi soir	3500 €	3600 €	3600 €
4 nuits : du lundi soir au jeudi soir	2800 €	2880 €	2880 €
3 nuits : lundi soir, mardi soir et jeudi soir	2100 €	2160 €	2160 €

* NOUVEAU : ouverture de l'internat dès le dimanche soir, sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisants.

DEMI-PENSION	2 ^{ndes} professionnelles et 4 ^{ème} et 3 ^{ème} agr.	2 ^{ndes} générales	1 ^{ère} et Terminales
5 repas : du lundi au vendredi	1140 €	1170 €	1170 €
4 repas : lundi, mardi, jeudi et vendredi	912 €	942 €	942 €

** Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif et deviendront définitifs sur vote du conseil d'administration. Provision frais variables : transports, sorties pédagogiques. Une régularisation sera effectuée en fin d'année scolaire.

Cotisation à ajouter à l'association culturelle et sportive : **60 €** à verser à la rentrée scolaire par **chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE**. Objet : organisation de manifestations sportives, culturelles et financement de séjours scolaires durant l'année pour les élèves du lycée.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE

AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES

Nous sommes à votre écoute et vous proposons des solutions en matière d'aide financière pour favoriser l'accessibilité aux études. Voici celles dont vous pouvez bénéficier pour alléger le coût de la scolarité de votre enfant :

- **LES BOURSES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**, attribuée aux familles sous conditions de ressources. **Une simulation est à effectuer** au préalable sur le site interne <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr>. Quelques exemplaires seront également disponibles à l'accueil du lycée sur demande. Un dossier de bourse sera transmis en août/sept. aux familles en faisant la demande.
- **LA BOURSE AU MÉRITE** concerne les élèves boursiers, issus de classe de troisième (générale ou technologique) ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au Diplôme National du Brevet. Un élève boursier au mérite conserve ce privilège pendant toute sa scolarité*.
- **LE FONDS SOCIAL LYCÉEN (FSL)** est une aide exceptionnelle attribuée par le Conseil Régional et le Ministère de l'Agriculture. Chaque situation est étudiée par une commission d'attribution qui décide du montant alloué.

* Sous réserve de résultats suffisants ou de modification par le Ministère.

Options facultatives

Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture.

- **Équitation** (4^{ème} et 3^{ème}) : 2h d'équitation par semaine. Tarif : 1 150 € pour l'année.
- **Hippologie équitation** (de la 2^{nde} à la terminale) : 1h de théorie + 2h d'équitation par semaine, comprend une formation équi-chute. Tarif : 1 150 € pour l'année.
- **Hippologie équitation en sport étude équestre***(de la 2^{nde} à la terminale) : les conditions d'entrée sont d'avoir le galop 5 et la licence**.
 - 1h de théorie + 4h d'équitation/semaine + renforcement musculaire. Tarif à l'année : 3 320€*

*Ce tarif ne prend pas en compte les frais de transports, d'hébergement et de restauration pour les concours de sauts d'obstacle prévus pour l'année, qui sont à la charge des familles. Les concours sont payés au centre équestre.

** Licence : 29€ (- 18 ans) et 40€ (+ 18 ans)

- **Option sports de pleine nature + sports collectifs ou sports de raquette** : 3h par semaine. Tarif : 200 € pour l'année.
- **Animaux du monde - soin animalier** : 40h/an, soit un mercredi après-midi par mois. Tarif : 200 € pour l'année.
- **Autorisation de conduite de tracteur ou télescopique** : 1 module 242 € - 2 modules 384 € (réservé aux élèves de 2^{ndes} CGEA, et ouvert aux élèves de 1^{ères} CGEA sous réserve de places disponibles).

Tous les élèves peuvent suivre ces enseignements facultatifs qui comptent pour leur diplôme.

Pour les élèves de 4^{ème} - 3^{ème}, ces options ne sont pas présentées au DNB.

À l'inscription, engagement pour toute l'année scolaire (sauf raison médicale, sur justificatif).